



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 3 octobre 2023

### Viser la sobriété en eau d'ici 2030 : la stratégie du bassin Rhône-Méditerranée

Face à l'accélération de l'impact du changement climatique sur les ressources en eau, il est **urgent d'agir de façon massive afin de consommer moins d'eau**.

A l'occasion de son colloque sur l'eau et le changement climatique qui a réuni près de 700 personnes à Lyon, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a invité les élus, décideurs économiques de l'industrie et de l'agriculture, urbanistes, aménageurs, sociologues à partager et débattre des stratégies et des solutions pour construire un avenir plus sobre en eau.

Partout, les territoires s'organisent, soutenus par l'Etat et l'agence de l'eau. Le Plan Eau annoncé par le Président de la République fixe un objectif global de réduction de 10 % des eaux prélevées d'ici 2030 et s'appuie sur une série de mesures concrètes. Ces mesures sont au cœur du nouveau **Plan d'adaptation au changement climatique du bassin Rhône-Méditerranée** qui sera soumis au vote du comité de bassin Rhône-Méditerranée en décembre.

- **Température en hausse, moins de pluie, sols plus secs... le dérèglement climatique s'accélère**

Les travaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) attestent que le climat change et que ses impacts sur les ressources en eau vont s'intensifier dans les prochaines décennies.

La **température moyenne de l'air a déjà augmenté de +1,8°C sur la période 1960-2020 dans le bassin du Rhône**. Ce réchauffement de l'air réchauffe l'eau des rivières, des lacs, des lagunes et de la mer avec pour conséquence une dégradation de la qualité de l'eau et des conditions d'habitats de la flore et la faune. D'après Météo France, les températures pourraient augmenter de 2,3 °C d'ici 2050 sur le bassin Rhône-Méditerranée

En 60 ans, **les sols se sont asséchés**, en moyenne annuelle, de + 18% à + 37% selon les secteurs sur le bassin du Rhône sous le double effet de l'évaporation de l'eau et de la transpiration de la végétation. C'est à l'échelle mondiale l'un des secteurs où les sécheresses seraient les plus fréquentes et les plus marquées à l'horizon 2050.

Dans le bassin Rhône-Méditerranée, les **précipitations annuelles** n'ont pas significativement diminué sur la période 1960-2020, mais les projections pour le futur envisagent un bassin coupé en deux, avec une tendance sensible à l'augmentation au nord et à la baisse au sud.

**Les chutes de neige ont diminué en moyenne de 10%** en 60 ans sur le bassin du Rhône. La fonte des neiges est avancée en moyenne de 4 semaines depuis les années 70 dans les Alpes. Les précipitations neigeuses en montagne vont encore diminuer, au profit des pluies : de -20% à -40% selon les secteurs à l'horizon 2050.

**Les glaciers régressent et disparaîtront progressivement d'ici la fin du siècle.** Les glaciers suisses ont déjà perdu 60% de leur volume depuis 1850, dont 10% juste lors des 5 dernières années. Les glaciers d'Argentière et de la Mer de Glace ont perdu respectivement 25 et 32% de leur épaisseur moyenne depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle.

**Les débits des cours d'eau et la recharge pluviale des nappes baissent en été.** Quelle que soit l'évolution des précipitations, **tous les territoires du bassin doivent se préparer à avoir moins d'eau disponible en été**. Les suivis hydrométriques menés sur 60 ans montrent une baisse des débits estivaux sur l'Arve (-19%), l'Isère (-15%) ou le Rhône (de -7% à l'amont à -13% à l'aval). L'assèchement des sols se traduit également par une baisse de la recharge des eaux souterraines par les pluies et l'infiltration des cours d'eau.

Concernant les crues, le GIEC prévoit une **augmentation du risque d'inondation de +10% à 18% du débit de pointe centennal** sur l'Europe de l'Ouest, ainsi qu'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des fortes précipitations dans les régions alpines, en Europe de l'Ouest et sur le bassin méditerranéen. Les villes seront également plus exposées au risque d'inondation par ruissellement.

Par ailleurs, les débordements des cours d'eau sous influence marine seront plus fréquents, du fait du rehaussement du niveau de la mer. **L'élévation du niveau de la mer** est d'ores et déjà constatée, de l'ordre de 20 cm entre 1901 et 2018 (+4 cm entre 2006 et 2018). Elle **renforce les risques d'érosion et de submersion**. Ce sera le cas sur le littoral méditerranéen en particulier sur la partie occitane. Les plages de Camargue connaissent déjà une érosion généralisée. La montée du niveau de la mer renforce également directement le risque de salinisation des eaux souterraines littorales.

- **30 défis à relever d'ici 2030 dans le bassin Rhône-Méditerranée**

L'adaptation des territoires et des usages de l'eau au changement climatique devient urgente. Il faut agir vite et plus fort, notamment sur les secteurs les plus vulnérables. Le bassin Rhône-Méditerranée a été le premier bassin français à se doter d'une stratégie d'adaptation au changement climatique avec l'adoption d'un plan de bassin en 2014. L'accélération des dérèglements du climat impose d'actualiser les mesures à prendre.

**Un nouveau plan de bassin d'adaptation au changement climatique Rhône-Méditerranée**, définit la stratégie que le comité de bassin porte à l'attention de tous pour que la mobilisation se renforce et que tous les acteurs de l'eau agissent à la hauteur des enjeux.

**Il est l'un des outils de la déclinaison du Plan Eau**, présenté en mars par le Président de la République, visant notamment un objectif global de baisse de 10 % des prélèvements d'ici 2030.

Le comité de bassin a identifié **6 règles et 5 enjeux sur lesquels agir en priorité** : la baisse de la disponibilité de la ressource en eau, l'assèchement des sols, la détérioration de la qualité des eaux, la perte de biodiversité aquatique, humide et littorale et l'amplification des risques naturels liés à l'eau.

Et parce que tous les territoires ne sont pas exposés de la même façon aux effets du changement climatique, le plan contient des **cartes de vulnérabilité** pour identifier où agir en priorité et au bon niveau d'effort, sur chacun des enjeux. Il propose un panier de solutions pour passer à l'action qui se concrétise en **30 défis chiffrés et mesurables** à relever d'ici 2030.

Ce plan de bassin sera soumis au vote du comité de bassin en décembre 2023.

- **L'agence de l'eau, maillon clé pour accompagner les projets des territoires**

**La mobilisation face au changement climatique est d'ores et déjà active sur les territoires.** 55 % des aides attribuées par l'agence de l'eau depuis le début du 11<sup>ème</sup> programme (2019-2024) ont contribué directement à l'adaptation au changement climatique ce qui représente plus de 630 millions d'euros d'aides. Le virage est en train de se prendre mais ce n'est encore pas suffisant. Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Eau, l'Etat a décidé d'augmenter la capacité d'intervention des agences de l'eau de 475 millions d'euros par an. Cette enveloppe sera financée grâce notamment à l'augmentation des redevances des agences de l'eau.

Pour l'agence Rhône Méditerranée Corse, les capacités d'intervention augmenteront de 125 millions d'euros par an dans le cadre du 12<sup>e</sup> programme d'intervention (2025-2030).

**6 règles incontournables** pour adapter les territoires au changement climatique :

1. Consommer moins d'eau
2. Préserver et restaurer des écosystèmes sains et fonctionnels
3. S'appuyer sur les services rendus par les sols
4. Etablir des stratégies locales concertées
5. Planifier les solutions de demain
6. Le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et le Plan de gestion des risques d'inondation comme premiers pas pour faire face au changement climatique

#### **L'adaptation au changement climatique dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse**

##### **En chiffres (2019-2023)**

**66** projets de territoires pour le partage de l'eau

**95 millions de m<sup>3</sup> économisés**, soit l'équivalent des besoins en eau potable de la métropole de Lyon durant 1 an

**241 hectares désimperméabilisés** pour retenir l'eau dans les sols

**6000 hectares** de zones humides restaurées  
**291 km de cours d'eau restaurés**

Sans attendre la validation de son 12<sup>e</sup> programme, qui sera adopté fin 2024, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a d'ores et déjà adapté ses interventions pour apporter une réponse rapide, dans le cadre de son budget actuel, aux enjeux du plan eau, grâce à **deux appels à projets** :

- **Sécurisation de l'alimentation en eau potable** (41,5 M€ en 2023 pour des projets d'interconnexion ou de réduction des fuites dans les réseaux ou de modernisation de châteaux d'eau...).
- **Economies d'eau dans les entreprises** (10 M€ pour des projets de changements de process, de circuit de recyclage, de réutilisation des eaux usées traitées...).

Elle a aussi lancé un appel à manifestation d'intérêt « Eau et climat : agir plus vite, plus fort ! ». Il est doté de 10 millions d'euros pour faciliter l'émergence de nouveaux projets destinés à **réduire la vulnérabilité des territoires ou des milieux naturels** face aux risques accrus de crues et de sécheresses.

L'agence de l'eau répond ainsi aux besoins les plus urgents, mais les besoins des collectivités dans ce domaine sont importants ; ils appellent un accompagnement financier renforcé sur toute la durée du futur 12e programme de l'agence de l'eau.

*« L'accélération du changement climatique est une réalité comme en attestent les travaux du GIEC sur l'évolution du climat. La sobriété en eau n'est plus une option. Le plan Eau annoncé par le Président de la République fixe un objectif ambitieux de 10% d'économie d'eau d'ici 2030. L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est pleinement mobilisée pour atteindre cet objectif et elle fait preuve d'un engagement humain et financier sans faille pour accroître la résilience des territoires face aux dérèglements climatiques. Elle sait répondre à l'urgence mais elle agit sur le long terme et prépare déjà son 12<sup>ème</sup> programme d'intervention (2025-2030) qui sera je le souhaite à la hauteur des enjeux climatiques. »*

Fabienne Buccio, préfète de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, présidente du conseil d'administration de l'agence de l'eau.

*« Il faut accélérer la dynamique, changer de pratiques et résolument viser la sobriété. Agir plus vite et plus fort. C'est la ligne directrice du nouveau plan de bassin d'adaptation au changement climatique Rhône-Méditerranée qui propose des mesures concrètes. Nous avons la stratégie, les outils et les moyens financiers avec l'agence de l'eau. Passons à l'action ! L'avenir ne peut s'envisager que par le seul prolongement du passé. Il nécessite des ruptures et de l'audace pour les porter».*

Martial Saddier, président du comité de bassin Rhône-Méditerranée

#### **A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) - @SauvonsLeau**

*Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, elle a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-paye, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses, préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.*

#### **Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :**

Valérie Santini - 06 33 03 76 24 - [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr)

#### **Agence Plus2sens :**

Laurence Nicolas - 06 64 50 59 50 - [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)

Quentin Péchoux - 06 65 48 67 77 - [quentin@plus2sens.com](mailto:quentin@plus2sens.com)

Marine Chevalier - [marine@plus2sens.com](mailto:marine@plus2sens.com) – 04 37 24 02 58